Volume 27 - Nº 5 — Décembre 2013

FORÊTS NOUVELLES

Bulletin d'information des producteurs de bois de la Mauricie

Dans cette édition

Page 1
- Fermeture du bureau durant la période des fêtes
- Assemblée générale annuelle du Syndicat
- Attention nouveau site Internet

Page 2
- Livraison de sapin-épinette 47 pouces
- Pruche 47 pouces
- Pin blanc et pin rouge 47 po
- Feuillu dur
- Tremble
- Résineux 8 pieds (Arbec)
- Pin blanc 8 pieds (Belle-Ripe)

Page 3
- Nouveau : marché de biomasse
- If du Canada
- Contingent supplémentaire
- Visa de mise en marché
- Mise en candidature aux postes d'administrateurs

Page 4
- Demande d'adhésion

Page 5
- Bulletin de mise en candidature
- Fonction d'administrateur
- Résolutions pour l'assemblée générale annuelle

Page 6
- Rendez-vous de la forêt du 21-22 novembre 2013
- Confection de plan d'aménagement forestier
- Annexion du territoire de Lanaudière
- Remboursement des taxes foncières 2013

Page 7
- Transférer son boisé à ses enfants

Page 8
- L'Associaton forestière des Cantons de l'Est fait peau neuve
- Plans de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) dans la MRC de Maskinongé

Page 9
- Plans de développement de la zone agricole (PDZA) dans la MRC des Chenaux
- Comment va votre érablière ?
- Journée d'information sur l'acériculture

Page 10
- Accréditation des entrepreneurs forestiers pour la forêt privée Mauricienne

Page 11 - 20
- Info-sciage
- Formation à venir
- Formations complémentaires

Joyeuses fêtes !

Fermeture du bureau durant la période des fêtes

Veuillez prendre note que les bureaux du Syndicat seront fermés, pour la période des fêtes, du 24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclusivement. Les lundi 23 décembre et vendredi 3 janvier, le bureau sera ouvert mais le personnel en place sera réduit. Vous pouvez laisser un message sur les boîtes vocales du Syndicat durant toute la période des fêtes.

Pour rejoindre le personnel du Syndicat, vous devez composer le (819) 370-8368 et le numéro de poste de la personne désirée.

Poste 221 :	Dessureault Karine, réception, visa et contingent de bois, formation pour les producteurs
Poste 223 :	Lupien Patrick, Fonds d'information, recherche, développement et service aménagement
Poste 226 :	Levesque Benoît, technicien à la mise en marché
Poste 230 :	Trudel Gilles, technicien au service aménagement forestier
Poste 232 :	Caouette Nicolas, technicien au service aménagement forestier
Poste 240 :	Gignac Martine, secrétariat, mise en marché, visa et contingent de bois, enregistrement des producteurs forestiers
Poste 241 :	Leblond Ghislain, directeur général, enregistrement des producteurs forestiers, visa et contingent de bois et mise en marché
Poste 242 :	Provencher Danielle, paiement aux producteurs et comptabilité

Veuillez prendre note que les heures d'ouverture des bureaux du Syndicat sont : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Assemblée générale annuelle du Syndicat

L'assemblée générale annuelle 2013 aura lieu le 24 avril 2014. Il est important de noter que seuls les producteurs inscrits aux fichiers du Syndicat ont le droit de vote lors de l'assemblée générale du Plan conjoint. Si vous n'êtes pas inscrit au fichier du Syndicat, vous devez avoir une copie de votre compte de taxes municipales en votre possession lors de l'assemblée. Vous trouverez l'avis de convocation officiel dans votre prochain Forêts Nouvelles.

ATTENTION NOUVEAU SITE INTERNET

En avril dernier, nous avons mis sur pieds notre nouveau site Internet. Vous pourrez dorénavant trouver une multitude d'informations concernant différents aspects du Syndicat. Nous vous invitons à venir le visiter en grand nombres !!!! Voici l'adresse : www.spbois.qc.ca.

Il comprend, entre autres, un calculateur de prix de bois qui vous permet de déterminer le marché qui est le plus payant pour vous au niveau du sapin-épinette. Vous devez choisir les marchés que vous voulez comparer avec la longueur de 4 pieds, saisir les prix du bois livré à l'usine selon les informations inscrites au Forêts Nouvelles, saisir le coût pour le transport du bois et le coût pour la coupe de votre bois et vous obtenez alors la comparaison de votre revenu net en corde de 4 pieds.

En plus, le site comprend la liste des prix du bois qui est mise à jour dès que les usines modifient les prix ou les spécifications du bois.

ADRESSE DE RETOUR :
Syndicat des producteurs
de bois de la Mauricie
2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 4R5

POSTES CANADA POST
Société Canadienne des postes/Canada Post Corporation
Postage paid / Port payé
Publication Mail / Poste-Publications
40051652

Livraison de sapin-épinette 47 pouces

Les livraisons de sapin-épinette 47 pouces à l'usine Kruger Wayagamack vont très bien. Les inventaires et les autorisations de coupe déjà donnés (visas) ne suffisent pas pour combler les livraisons envisagées pour les prochains mois. Il reste donc encore des visas de mise en marché disponibles pour l'hiver. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec nous le plus rapidement possible.

Pruche 47 pouces

L'inventaire de pruche 47 pouces est nul depuis plusieurs semaines. Les visas de mise en marché émis ne comblent pas les livraisons envisagées pour les prochains mois. Il reste donc encore plusieurs visas de mise en marché disponibles pour l'hiver. Les producteurs intéressés à produire de la pruche doivent communiquer avec le Syndicat dès que possible.

Pin blanc et pin rouge 47 pouces

En octobre et en novembre, des tests ont été faits à la compagnie Kruger Wayagamack afin de pouvoir livrer du pin blanc et du pin rouge en chargement pur. Comme les essais ont été positifs, nous avons maintenant la possibilité de livrer le pin blanc et le pin rouge en longueur de 47 pouces à cette usine. Les spécifications sont les mêmes que le sapin-épinette et une attention particulière doit être apportée au façonnage afin de s'assurer que les nœuds soient bien coupés au ras du tronc. Le prix est de 76 $ par corde et les essences doivent être séparées.

Les producteurs désirant produire du pin blanc ou du pin rouge pour ce marché doivent communiquer avec le Syndicat obligatoirement.

Feuillu dur

Les livraisons chez Silicium Québec à Bécancour se font au ralenti depuis que l'usine est en lock-out. Les inventaires de bois sont assez élevés. Étant donné la situation à l'usine, nous vous rappelons qu'il est essentiel de demander votre visa de mise en marché avant de produire votre bois.

Tremble

Au niveau de la compagnie Arbec, les livraisons de tremble sont plus importantes que prévues. Les inventaires sont livrés au fur et à mesure. Il reste toujours des visas de mise en marché disponibles pour l'hiver. Les producteurs intéressés à produire du tremble doivent nous appeler rapidement.

Résineux 8 pieds (Arbec)

Concernant le résineux livré à Arbec, les cédules de livraisons sont beaucoup plus importantes depuis quelques semaines ce qui nous permet de livrer nos inventaires au fur et à mesure. Il reste toujours des visas de mise en marché disponibles pour la période de l'hiver. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat le plus rapidement possible.

Pin blanc 8 pieds (Belle-Ripe)

La compagnie Belle-Ripe de Princeville nous a informés qu'elle recommencera les achats de bois de qualité trituration à partir du 20 janvier 2014. Le pin blanc sera payé au prix de 36,21 $/tmv livré à l'usine. Pour ce qui est du pin rouge, du pin gris, du pin sylvestre, du sapin et de l'épinette, le prix sera de 28,21 $/tmv livré à l'usine. Les producteurs intéressés à produire du bois doivent communiquer avec le Syndicat.

NOUVEAU : marché de biomasse

Le Syndicat a conclu une entente pour la mise en marché de biomasse. Ce marché utilise du bois rond de 2" et plus avec une moyenne de 4" de diamètre dans le voyage. La longueur du bois doit être de 8' et plus. Le prix bord de route est de 18,21 $/tmv. Les essences doivent être séparées. Le bois peut être sec mais doit être sain. Les producteurs intéressés par ce marché doivent communiquer avec le Syndicat avant de commencer à produire.

If du Canada

Comme la période hivernale est arrivée, la récolte d'if du Canada est suspendue pour le moment. Celle-ci devrait reprendre au printemps. Le prix pour le cueilleur sera de 0,55$/lb (1,21$/kg). Une formation est obligatoire pour l'obtention d'un numéro de cueilleur et toute récolte doit être autorisée par lettre d'autorisation du ou des propriétaires. Les personnes intéressées à effectuer la récolte de l'if, sur les terres privées de la Mauricie, doivent communiquer avec Benoît Levesque au (819) 370-8368, poste 226.

Contingent supplémentaire

Les producteurs prévoyant produire plus de bois, que le contingent reçu, doivent appeler au Syndicat, dans les plus brefs délais, pour faire une demande de contingent supplémentaire. Il reste encore du contingent disponible dans plusieurs groupes d'essences.

Visa de mise en marché

N'oubliez pas qu'avant de produire votre bois, vous devez obligatoirement communiquer avec le Syndicat afin de demander votre visa de mise en marché (autorisation de coupe et réservation de livraison). Il est important que votre bois soit prêt et votre chemin accessible durant la période pour laquelle vous faites votre demande de visa. En demandant votre visa de mise en marché, vous vous assurez que votre livraison de bois se fasse dans un délai plus court.

Mise en candidature aux postes d'administrateurs

Cette année, lors de l'assemblée générale annuelle des membres, quatre postes d'administrateurs seront en élection. Il s'agit de :

Administrateur sortant	Numéro de poste	Secteur
Léo-Paul Quintal	5	Trois-Rivières, Shawinigan
Daniel Thibodeau	7	MRC de Maskinongé
Vacant (nouveau poste)	8	MRC D'Autray, MRC de Joliette, MRC de l'Assomption, MRC de Matawini, MRC de Montcalme et MRC les Moulins
Vacant (nouveau poste)	9	

Les deux administrateurs dont les postes sont en élection ont décidé de déposer leur candidature pour un autre mandat. Au niveau des postes vacants, ceux-ci ne seront pas comblés par le conseil d'administration d'ici la prochaine AGA étant donné que celle-ci approche à grand pas!

Lors de l'élection, seuls les producteurs membres du Syndicat ont le droit de proposer et de seconder la mise en candidature d'un producteur pour siéger au sein du conseil d'administration du Syndicat. De plus, seuls les membres ont le droit de voter lors de cette assemblée et seulement eux ont le droit d'occuper un poste d'administrateur.

Tout membre en règle désirant devenir administrateur doit faire parvenir sa candidature au bureau du Syndicat, au plus tard, le **15 mars 2014,** en complétant le bulletin de mise en candidature. Ce dernier doit être accompagné d'une copie du compte de taxes du membre pour le secteur où il dépose sa candidature.

Les producteurs désirant devenir membres et avoir ainsi le droit de vote pour la prochaine assemblée générale du Syndicat doivent faire parvenir, au plus tard, le **15 février prochain,** le compte de taxes municipales de leur propriété forestière, accompagné du formulaire pour devenir membre, dûment complété, que vous trouverez dans la présente publication.

Syndicat des producteurs
de bois de la Mauricie

2410, rue de l'Industrie, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4R5
Téléphone : 819-370-8368 - Télécopieur : 819-370-1273

Demande d'adhésion

Informations du propriétaire	Informations sur les propriétés forestières
Nom : _____	n° lot:_____ hectare:___ n° lot:_____ hectare:___
Adresse : _____	Mun.:_____ rang:__ Mun.:_____ rang:__
_____	
Téléphone : _____	n° lot:_____ hectare:___ n° lot:_____ hectare:___
Je, soussigné, demande mon adhésion comme membre du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie; je m'engage à observer les statuts et règlements de ce Syndicat; et je déclare que les renseignements donnés ici sont exacts.	Mun.:_____ rang:__ Mun.:_____ rang:__
	n° lot:_____ hectare:___ n° lot:_____ hectare:___
	Mun.:_____ rang:__ Mun.:_____ rang:__
Signature : _____	
Date : _____	Superficie forestières totale possédée : _____ hectares

Soumis au conseil d'administration du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie le : _____
Adhésion acceptée ☐ Adhésion refusée ☐ Motif du refus : _____
Signature du secrétaire : _____

En date du 11 décembre 2013, les administrateurs du Syndicat sont les suivants :

Secteur	Poste	Nom de l'administrateur au 1er décembre 2013	Date de fin de mandat
# 1 La Tuque, La Bostonnais, Lac-Édouard	1	Claude Gagnon	2015
# 2 MRC de Mékinac excluant les municipalités de Hervey-Jonction, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montaubon et la MRC des Chenaux	2	François Douville	2016
	3	Laurier Mongrain	2015
# 3 Trois-Rivières, Shawinigan	4	Jean-Denis Toupin	2016
	5	Léo-Paul Quintal	2014
# 4 MRC de Maskinongé	6	Michel Bourassa	2015
	7	Daniel Thibodeau	2014
# 5 MRC d'Autray, MRC de Joliette, MRC de l'Assomption, MRC de Matawini, MRC de Montcalm et MRC les Moulins	8	Vacant	2017
	9	Vacant	2016

Bulletin de mise en candidature au poste d'administrateur du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie

Je,_____, désire poser ma candidature au poste d'administrateur du poste numéro _____ pour les élections 2014.

Candidat membre

Nom:_____
(en lettres moulées)

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

Date : _____

Proposeur

Nom:_____
(en lettres moulées)

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

Secondeur

Nom: _____
(en lettres moulées)

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

Fonction d'administrateur

La fonction d'administrateur est extrêmement importante au sein du Syndicat. Un administrateur a la responsabilité de gérer, de décider et d'orienter les décisions que son Syndicat doit prendre. Il doit d'abord être disponible, particulièrement le jour, afin d'être présent aux différentes réunions du Syndicat. Il doit aussi être un producteur de bois et avoir un minimum de connaissances dans ce domaine, c'est-à-dire qu'il doit être capable de prendre position, de représenter et de défendre les intérêts de tous les producteurs de bois de la région de la Mauricie. Il devra prendre entre autres des décisions sur l'émission des contingents ainsi que sur les négociations des contrats avec les industrielles.

Il ne faut pas oublier que votre Syndicat est une association à but non lucratif de producteurs forestiers ayant pour but la protection des forêts, la promotion, le maintien et la sauvegarde des intérêts des producteurs tout en effectuant une saine gestion de ses finances. Les producteurs que vous désirez présenter comme administrateurs doivent être capables de représenter et de défendre adéquatement vos intérêts. Ce sont eux qui vous représenteront pour les prochaines années.

Résolutions pour l'assemblée générale annuelle

Les producteurs désirant apporter des résolutions pour présentation lors de l'assemblée générale annuelle doivent les faire parvenir au bureau du Syndicat, avant le **15 février prochain.** Après cette date, certaines résolutions pourraient ne pas être acceptées par le conseil d'administration du Syndicat pour présentation lors de l'assemblée générale annuelle étant donné les implications qu'elles pourraient avoir sur l'ensemble des producteurs ainsi que sur votre organisation.

Rendez-vous de la forêt du 21-22 novembre 2013

Le Rendez-vous de la forêt québécoise tenu les 21 et 22 novembre 2013 fut l'occasion pour le gouvernement d'annoncer plusieurs mesures de soutien financier dont certaines qui touchent directement la forêt privée. La plus importante pour les producteurs est l'annonce de la révision du Programme de remboursement des taxes foncières par l'indexation des crédits accordées pour la réalisation de travaux d'aménagement, la révision des travaux admissibles ainsi que l'engagement de modifier les règles d'utilisation afin de permettre l'amélioration du programme. Dès que les modifications seront complétées, nous vous informerons de celles-ci.

La reconduction du budget de 33,5 millions de dollars pour le programme de mise en valeur des forêts privées pour les trois prochaines années constitue une autre grande nouvelle.

Finalement, le gouvernement a lancé trois chantiers de travail pour 2014, soit :

- Définir une stratégie nationale et des stratégies régionales de production de bois sur les terres privées et publiques;
- Déterminer les améliorations à apporter au nouveau régime forestier québécois;
- Améliorer le fonctionnement des agences régionales de mise en valeur et accroître l'efficacité dans la livraison des programmes de mise en valeur des forêts privées.

Confection de plan d'aménagement forestier

Suite à plusieurs questions reçues au Syndicat, nous désirons informer l'ensemble des producteurs que même si les plans d'aménagement ne sont plus financés par un programme gouvernemental d'aide à la mise en valeur des forêts privées, notre personnel, à votre demande, peut vous confectionner un plan d'aménagement forestier. Les producteurs intéressés par ce service doivent communiquer avec le Syndicat.

Annexion du territoire de Lanaudière

Suite à la demande faite par les producteurs, d'entre autres, annexer le territoire de Lanaudière à celui de la Mauricie, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a finalement rendu sa décision à la fin du mois de novembre d'abolir le Plan conjoint des producteurs de forestiers du Sud-Ouest du Québec, le 11 décembre 2013. Cette décision entraîne donc que les propriétaires forestiers de la région de Lanaudière font maintenant partie du Plan conjoint des producteurs de bois de la Mauricie. Nous leurs souhaitons donc la bienvenue et nous espérons que l'ensemble des producteurs sera gagnant de cette association!

$$$ Remboursement des taxes foncières 2013

Si vous avez effectué des travaux d'aménagement forestier, vous pouvez faire la demande d'un crédit d'impôt équivalent à 85 % de vos taxes foncières 2013 en remplissant l'annexe E, partie C, de votre déclaration de revenus du Québec, pour un particulier, ou l'annexe FM-220.3 pour une société. Pour réclamer ce crédit, vous devez être reconnu producteur forestier auprès du ministère des Ressources naturelles. La propriété concernée par votre demande doit être enregistrée et vous devez demander un rapport signé d'un ingénieur forestier faisant état des travaux réalisés pour 2013 sur celle-ci.

Donc, si vous avez obtenu une subvention en 2013 par l'entremise du Syndicat, vous pouvez demander votre rapport signé de l'ingénieur forestier, avant le 15 février 2014, en téléphonant au (819) 370-8368, poste 242. Si vos travaux ont été effectués par un autre conseiller forestier, communiquez avec lui pour obtenir ce rapport.

Marc-André Côté ing.f, Ph.D, directeur général de la FPFQ
Avec la collaboration de Marc St-Roch, comptable professionnel agréé et fiscaliste, Réseau des Services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA

Selon un sondage mené en 2012, 15 % des propriétaires forestiers québécois prévoit vendre ou transmettre en héritage leur boisé au cours des cinq prochaines années. En raison des importantes hausses de la valeur foncière des lots boisés, les vendeurs ou les héritiers en cas de décès peuvent s'attendre à défrayer un impôt sur le gain en capital réalisé depuis l'acquisition de l'actif forestier.

Règle générale, la moitié du gain en capital réalisé entre l'acquisition et la cession d'un actif immobilier doit être ajoutée aux autres revenus du contribuable. Toutefois, les producteurs forestiers ont accès à deux mesures fiscales pouvant leur permettre de réduire l'impôt à payer, si certaines conditions énoncées par les autorités fiscales sont remplies.

Les règles fiscales applicables à ces transferts peuvent alors se comparer à celles qui sont applicables aux biens agricoles, mais le propriétaire du boisé devra démontrer qu'il pratique la sylviculture sur une base régulière.

Le transfert intergénérationnel

Les autorités fiscales permettent à un contribuable de transférer son boisé à ses enfants ou petits-enfants sans déclarer un gain en capital si le contribuable peut démontrer qu'il a effectué une exploitation sylvicole active, régulière et continue de son boisé. S'il n'a pas pris part personnellement à cette exploitation sylvicole, le contribuable devra démontrer qu'elle le fut par son conjoint, son enfant ou ses parents. Les autorités fiscales pourront vérifier si le contribuable détenait un plan d'aménagement forestier reconnu, entretenait son boisé selon les recommandations de ce plan, consacrait le temps requis pour gérer cet actif forestier, etc.
Si ces conditions sont respectées et qu'il désire se prévaloir de cette mesure fiscale, le contribuable pourra transférer son lot forestier à une somme inférieure à sa valeur marchande actuelle. Cette somme pourra correspondre au coût d'acquisition du boisé par le parent qui cède à son enfant, ce qui élimine le gain en capital et l'impôt à verser… pour le moment.

En effet, l'enfant qui acquière la terre boisée, ou ses descendants, devront ultimement déclarer un gain en capital lorsqu'ils cesseront d'exploiter la forêt à des fins sylvicoles et transféreront le boisé à leur tour. Le gain en capital sera alors déterminé à partir du coût d'acquisition du lot boisé assumé à l'origine par le parent ou grands-parents. Le tableau qui suit présente le cas où un parent transfère à son enfant un boisé qui se qualifie au roulement entre générations.

	Situation 1	Situation 2
Valeur actuelle du boisé sur le marché	100 000 $	100 000 $
Prix initial d'acquisition du boisé par le parent	70 000 $	70 000 $
Prix de vente réputé du parent à son enfant	70 000 $	80 000 $
Coût d'acquisition réputé pour l'enfant	70 000 $	80 000 $
Gain en capital pour le parent	Aucun	10 000 $

Notons que lors du décès, il sera possible pour le mandataire du contribuable décédé d'appliquer les règles du transfert intergénérationnel et de choisir que le prix de vente réputé d'un bien admissible corresponde à un montant se trouvant entre la juste valeur marchande du bien et son coût même s'il n'y a pas eu de contrepartie. Cette règle permettra de créer un gain en capital dans certains cas afin d'utiliser la déduction pour gains en capital du décédé.

La déduction pour gains en capital

Le contribuable peut également bénéficier d'une déduction pour gains en capital de 750 000 $ (800 000 $ à compter de 2014) s'il respecte les conditions énoncées par les autorités fiscales. À cet effet, les conditions diffèrent si la terre forestière a été acquise avant ou après le 17 juin 1987. Pour les lots acquis après cette date, les autorités fiscales exigent que le contribuable ait tiré du boisé sa plus grande part de revenu pendant deux années au cours de la période de détention. Le fisc veut ainsi soustraire de cette disposition les propriétaires forestiers dont la principale source d'activité et de revenus n'est pas la sylviculture. La détention d'un plan d'aménagement forestier et la récolte occasionnelle de bois ne seront donc pas suffisantes pour bénéficier de cette mesure fiscale.

Plusieurs nuances s'appliquent en fonction de la situation particulière de tout un chacun comme c'est souvent le cas lors de l'interprétation des lois fiscales. Une bonne connaissance de ces règles peut néanmoins permettre de payer moins d'impôt en toute légalité.

En conclusion
Avant de réclamer les avantages fiscaux accordés aux exploitations agricoles, lorsque l'on exploite un boisé, il faut s'assurer que les conditions énoncées par les autorités fiscales sont remplies. Il est préférable de consulter un fiscaliste compétent en ces matières pour y voir plus clair, par exemple, en communiquant avec le Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération régionale de l'UPA de votre région.

Source : Forêts de chez nous, novembre 2013

L'Association forestière des Cantons de l'Est fait peau neuve

Les membres de l'association forestière des Cantons de l'Est, lors de leur 68e congrès, ont adopté un nouveau cadre stratégique pour l'organisation et aussi décidé que celle-ci s'appellerait désormais L'Association forestière du sud du Québec. Le changement de nom a été fait pour mieux refléter la réalité géopolitique dans laquelle l'association évolue depuis 68 ans. Le territoire desservi couvre de la rivière Richelieu au Lac Etchemin en passant par l'Estrie et le Centre-du-Québec.

RABAIS CHEZ LES COMMERÇANTS DE LA MAURICIE

Voici la liste des entreprises qui accordent des réductions aux membres du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie.

COMMERÇANTS	ADRESSE	TÉLÉPHONE	RABAIS
Atelier DV Mécanique	4321, 50e Avenue, Grand-Mère	819-538-2918	10 % sur toute la marchandise en magasin à prix régulier
SPI Sécurité	4900, boul. Royal, Shawinigan	819-539-9292	10 % sur toute la marchandise à prix régulier
	5545, boul. Jean XXIII, Trois-Rivières	819-691-2646	
Aiguisage J.B.D. Inc.	9172, boul. des Hêtres, Shawinigan	819-539-2682	10 % sur tout ce qui s'aiguise
Général surplus 2000 Inc.	362, 6e Avenue, Grand-Mère	819-538-6383	10 % sur l'outillage manuel et 10 % sur les outils pneumatiques, hydrauliques et électriques à prix régulier
L'Équipeur	Partout au Québec		10 % sur toute la marchandise à prix régulier
Remorkoto	9612, boul. des Hêtres, Shawinigan	819-539-3228	10 % sur les pièces de rechange pour remorque
Centre multi-services enr.	480, Notre-Dame, St-Alexis-des-Monts	819-265-4142	10 % sur l'équipement forestier à prix régulier
Location C.D.A. Inc.	620, boul. St-Laurent est, Louiseville	819-228-3234	10 % sur l'équipement forestier à prix régulier
Machineries Baron et Tousignant	7515, boul. des Forges, Trois-Rivières	819-378-3472	10 % sur l'équipement forestier à prix régulier
COOP St-Casimir	685, rue de la Montagne, St-Casimir	418-339-2011	10 % sur les équipements de la série Stihl, Sonic Expert Clin à prix régulier
Lagacé Sports	4452, route 348, St-Édouard-de-Maskinongé	819-268-4223	10 % sur la majorité des produits en magasin à prix régulier et 10 à 45 % sur les pneus et roues
Remorque Belle voiture	585, Principale, St-Boniface	819-535-5188	10% sur toutes pièces de rechange pour remorques et accessoires à prix régulier

Plans de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) dans la MRC de Maskinongé

MRC MASKINONGÉ

Le portrait et le diagnostic du territoire agricole et agroforestier de la MRC de Maskinongé dans le cadre du PDZAA ont été présentés en novembre dernier. Un fort dynamisme des entreprises agricoles s'y manifeste par la grande diversité de productions et la fierté du milieu agricole. Ce diagnostic a été réalisé grâce aux divers groupes de discussions et rencontres individuelles tenues avec plusieurs intervenants des secteurs agricole et agroforestier du territoire en 2011 et 2012. Du côté forestier, l'harmonisation des usages, les produits forestiers non ligneux (PFNL), le rôle de l'arbre dans le milieu agricole et la mise en marché des bois ont retenu l'attention.

En février 2014, les actions prioritaires seront choisies parmi toutes celles identifiées dans les groupes de discussions. Le plan d'actions, qui sera mis en œuvre par les acteurs du territoire sur une période de cinq, sera adopté par le conseil des maires en mars 2014.

Plans de développement de la zone agricole (PDZA) dans la MRC des Chenaux

MRC des Chenaux

Le portrait du territoire et des activités agricoles faisant partie du plan de développement de la zone agricole (PDZA) est maintenant en élaboration dans la MRC. Plusieurs partenaires ont été consultés dont le SPBM.

Les résultats de ces consultations, associés à une importante collecte de données sur le sujet, ont permis de rédiger le portrait du territoire et des activités agricoles. On retrouve dans ce portrait les thématiques suivantes : le territoire de la MRC des Chenaux, les outils de planification, les productions animales et végétales, les activités complémentaires à l'agriculture, la forêt, l'agroenvironnement et les services offerts aux agriculteurs. Ce travail a permis de cerner les principaux enjeux à traiter selon chaque secteur d'activités. Soulignons que le portrait sociaux-économique et l'état du développement acéricole dans la MRC des Chenaux, réalisé par le SPBM en 2012, est parmi les informations qui ont été consultées.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) ont également animé grandement les discussions en complément à la situation vécue au niveau de la mise en marché du bois et l'aménagement forestier en forêt privée. Les citoyens de la MRC des Chenaux sont invités à participer aux assemblées de consultation publique suivante :

9 janvier 2014 – 19h	Municipalité de St-Maurice.	Salle municipale
14 janvier 2014 – 19h	Municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan	Salle municipale

Comment va votre érablière ?

réseau agriconseils

Le SPBM a mené depuis 2 ans plusieurs actions face à l'acériculture, notamment une étude sur la richesse des sols dans les érablières de la Mauricie et une participation à l'élaboration du guide « L'état de santé des érablières, démarche diagnostique » du centre Acer. Ces actions s'harmonisent avec le fait que notre organisation offre, depuis 2012, la réalisation de diagnostics d'érablière. Le SPBM a développé dans la dernière année un outil permettant de faire le diagnostic de santé des érables et en plus d'établir les priorités d'intervention pour l'aménagement forestier. Cet outil permet de regrouper toutes les informations nécessaires pour bien informer le propriétaire des actions à prendre pour assurer le développement à long terme de son érablière. Un rapport complet accompagne la démarche et vulgarise la situation dans laquelle se retrouve l'érablière. Il présente également ce qui doit être entrepris pour l'améliorer. Ce diagnostic permet, entre autres, de connaître la nécessité de chauler et avec quelle concentration, d'établir le degré de pression qu'exerce le hêtre sur la régénération de l'érable à sucre et comment y réagir, de connaître le statut des espèces compagnes dans le peuplement, de connaître la distribution des classes de diamètre pour une production à long terme, la présence d'insectes, de maladies, de plantes envahissantes, etc.

Il est possible d'obtenir de l'aide financière pour réaliser le diagnostic de votre érablière. Veuillez communiquer avec nous pour plus d'information. Nous réalisons également des plans d'érablière pour les producteurs acéricoles qui font un demande d'augmentation de contingent.

ACCRÉDITATION DES ENTREPRENEURS FORESTIERS POUR LA FORÊT PRIVÉE MAURICIENNE

ENTREPRENEURS FORESTIERS ACCRÉDITÉS EN MAURICIE

RÉPERTOIRE 2013

Florexpert

Martin Laquerre
1210, Julien Jacob
Trois-Rivières (Qc)
Tél. : 819-372-1007

Travaux offerts
Préparation de terrain
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin, Drainage
Reboisement
Équipement
Débardeur sur chenille
Débrousailleuse

Belforêt enr.

Marco Bacon
2111, rue de l'Anse
Ste-Thècle (Qc)
G0X 3G0
Tél. : (418)-289-3055

Travaux offerts
Préparation de terrain
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin
Équipement
Débusqueuse
Abatteuse multifonctionnelle
Excavatrice et camion à benne
Porteur

Robert Descôteaux

1525, des Marguerites
Trois-Rivières (Qc)
G8W 2B5
Tél. : (819) 373-6085

Travaux offerts
Dégagement de plantation
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Équipement
Débusqueuse, débrousailleuse

Les services forestiers D.A.N. Thibodeau inc.

Daniel Thibodeau
3091, rue Ruisseau Plat
Ste-Ursule (Qc)
J0K 3M0
Tél. : 819-228-0415

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
VTT
Débardeur sur chenilles
Débusqueuse
Abatteuse multifonctionelle
Porteur
Débroussailleuse
Tracteur de ferme
Remorque avec hargeuse

Biothec Foresterie Inc.

Tony Roy
2416, Route 155 Sud
La Tuque, (Qc)
G0X 2Y0
Tél. : 819-523-2831

Travaux offerts
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Inventaire et récolte de produits forestiers non ligneux
Aménagement de frayères
Équipement
Débroussailleuse
Porteur

Jean St-Arnaud

900, chemin St-Joseph
Trois-Rives (Qc)
G0X 2E0
Tél. : 819-646-5657

Travaux offerts
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Équipement
Débroussailleuse

Luc Champagne ent. forestier

1810, Principale
St-Gérard-des-Laurentides (Qc)
G9R 1E9
Tél. : 819-539-7640

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
Débusqueuse
Porteur sur chenilles avec chargeuse
Porteur sur chenilles avec treuil
Déchiqueteuse

Julien Lampron

270, rue Laroche
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)
G0X 2N0
Tél. : (819) 221-5779

Travaux offerts
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Débardage
Construction de chemin
Équipement
Chevaux de trait avec équipements de débusquage et de débardage

Mario Lapolice

45, rue Robert
St-Boniface (Qc)
G0X 2L0
Tél. : (819) 535-9267

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Drainage
Équipement
Débusqueuse
Débroussailleuse
Excavatrice

Opérations forestières Champagne inc.

Léo Champagne
460, des Cèdres
St-Gérard-des-Laurentides (Qc)
G9R 1P7
Tél. : 819-539-5635

Travaux offerts
Préparation de terrain
Débroussaillage
Dégagement de plantation
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Drainage
Équipement
Porteur sur chenilles avec chargeuse
Débroussailleuse
Débusqueuse
Débardeur sur chenille

9174-3401 QC inc.

Louis Quintal
12780, boul. des Forges
Trois-Rivières (Qc)
G9A 5E1
Tél. : 819-376-0995

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Taille de formation et élagage
Équipement
Débroussailleuse
Tracteur avec chargeuse et treuil
Débusqueuse
Abatteuse multi fonctionnel

Les Forestiers D. Boudreault inc.

Dominique Boudreault
1391, des Acajous
La Tuque (Québec)
G9X 3Y3
Tél. : (819) 523-5458

Travaux offerts
Préparation de terrain
Reboisement
Dégagement de plantation
Débroussaillage
Éclaircie précommerciale
Éclaircie commerciale
Coupe de jardinage
Construction de chemin
Équipement
VTT
Débusqueuse
Ébrancheuse
Débroussailleuse
Excavatrice

N.B. Le système de classification par étoile est en réforme présentement.

Le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
2410 rue de l'Industrie,
Trois Rivières (Québec) G8Z 4R5
Tél.: 819 370 8368
Télec.: 819 370 1273
Courriel : spb@spbm.qc.ca

Partenaires :

Fonds d'information de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne

LES PRIX PROVISOIRES POUR 2014

Nouveaux prix depuis le 1er janvier 2014

Essence	Longueur	Diamètre sous l'écorce	Prix chemin: Secteur de la Mauricie (Incluant St-Didace)	Prix chemin: Secteur de Lanaudière
Sapin - Épinette	47 pouces	3,2 po à 24 pouces	104.00 $ / corde	À venir
Pruche	47 pouces	3,2 po à 14 pouces	76.00 $ / corde	À venir
Pin blanc	47 pouces	3,2 po à 24 pouces	76.00 $ / corde	À venir
Pin rouge	47 pouces	3,2 po à 24 pouces	76.00 $ / corde	À venir
Mélèze et pin (sauf pin blanc)	96 pouces	3 ½ po à 22 pouces	32.00 $ / T.M.V	À venir
Feuillu dur	8 pieds et +	3 ½ po à 22 pouces	40.00 $ / T.M.V	À venir
Bouleau blanc, tilleul, peuplier	8 pieds et +	3 ½ po à 22 pouces	31.50 $ / T.M.V	À venir
Peuplier	96 pouces	3 ½ po à 22 pouces	37.50 $ / T.M.V	À venir
Peuplier	longueur	3 ½ po à 22 pouces	31.50 $ / T.M.V	À venir
Pin blanc	8 pieds	3 à 40 pouces moyenne de 5" minimum	**Prix usine** 36.21 $ / T.M.V	À venir
Pin gris, pin rouge, pin sylvestre, sapin-épinette	8 pieds	3 à 40 pouces moyenne de 5" minimum	**Prix usine** 28.21 $ / T.M.V	À venir
Biomasse Toutes essences	8 pieds et +	2" et + moyenne de 4" minimum	**Prix bord de route** 18.21 $ / T.M.V	À venir

N'oubliez pas qu'avant de produire du bois vous devez communiquer avec le Syndicat.

BOISERIE SAVCO INC. / ST-ADELPHE ($ CHEMIN)

Acheteur : Yves Richard — Téléphone : 418 365-6188 #227

ESSENCE	LONGUEUR	CLASSE	DIAMÈTRE	PRIX (CHEMIN)
Bouleau jaune Bouleau blanc	8 '6"	palette	5" à 14"	48 $/T.M.V.
Érable, frêne, plaine et hêtre				46 $/T.M.V.

Nous sommes disponibles à vous aider pour le façonnage.

Dernière mise à jour reçue le 6 mai 2013

PSE INC. / ST-UBALDE ($ USINE)

Acheteur : Pierrot Savard — Téléphone : 418 277-2983

ESSENCE	8'4" à 16'6"	
	S1	S2
	10" et +	7'' 8'' 9''
Bouleau jaune	450 $/mpmp	225 $/mpmp
Érable à sucre	400 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable rouge, Frêne et Tilleul	300 $/mpmp	200 $/mpmp
Hêtre	230 $/mpmp	150 $/mpmp

Dernière mise à jour reçue le 1er février 2010

GOUGEONS MAURICIE INC. / STE-URSULE ($ USINE)

Acheteur : Éric Béland — Téléphone : 819 228-8358

ESSENCE	8'6"	8'6"	50 pouces	50 pouces
	10" et +	8" et 9"	6'' et + (4fc)	6" et +
Bouleau jaune Bouleau blanc	600 $/mpmp	350 $/mpmp	350 $/mpmp	200 $/mpmp
Chêne rouge	600 $/mpmp	350 $/mpmp	375 $/mpmp	225 $/mpmp
Hêtre	250 $/mpmp		225 $/mpmp	175 $/mpmp

Dernière mise à jour reçue le 24 février 2012

SIMON LUSSIER LTÉE / STE-ÉMILIE-DE-L'ÉNERGIE ($ USINE)

Acheteur : Éric Caya — Téléphone : 450 886-5679

8'4" À 12'6"	S1	S2	S3	S4
ESSENCE	12" et + (2fc)	9" et + (2fc)	7" et + (2fc)	10" et + (3fc)
Bouleau jaune Bouleau blanc	540 $/mpmp	510 $/mpmp	210 $/mpmp	
Tremble				250 $/mpmp

Communiquer avec l'acheteur avant la livraison.

Dernière mise à jour reçue le 7 février 2011

PANNEAUX MASKI INC. / LOUISEVILLE ($ USINE)
MESURE INTERNATIONALE

Acheteur : Normand Yelle Téléphone : 819 228-8461 #202

ESSENCE	Déroulage 8'4", 9'4" et 10'4"			Sciage 8'4",9'4",10'5",12'6"		
	Clair	Prime	Select	S1	S2	S3
	16" et + (4fc)	16" et + (3fc) 14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	12" et + (3fc) 11" et + (4fc)	10" et + (2fc)	9" et + (2fc) 10" et + (sain)
Bouleau jaune Bouleau blanc	800 $/mpmp	700 $/mpmp	625 $/mpmp	550 $/mpmp	450 $/mpmp	300 $/mpmp
Chêne rouge	750 $/mpmp	625 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	350 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable à sucre	900 $/mpmp	750 $/mpmp	650 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	350 $/mpmp

Pour l'érable, 33 % de coeur maximum pour classe clair, prime et select. 40 % de coeur maximum pour le S1 et S2 et 50 % de coeur maximum pour le S3. Maximum de 32" de diamètre.

Dernière mise à jour reçue le 28 novembre 2013

VEXCO INC. / ST-FERDINAND ($ USINE)

Acheteur : Jocelyn Champagne FSC-SGS-COC-003821 Téléphone : 418 428-3704 #21

Mesure internationale

ESSENCE	Déroulage 8'6", 9'6" et 10'6"				Sciage 8'6", 9'6", 10'6" et 12'6"						
	D1	D2	D3	D4	Super prime	Prime	Select	S1	S2	S3	S4
	14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	12" et + (3fc) 11" et + (4fc)	11" et + (3fc) 10" et + (4fc)	16" et + (3fc)	14" et + (3fc)	12" et + (3fc)	14" et +(2fc) 10" et + (3fc)	10" et +(2fc) 9" et + (3fc)	8" et +	12" et +
Bouleau jaune	1400 $/ mpmp	975 $/ mpmp	750 $/ mpmp	575 $/ mpmp	800 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	525 $/mpmp	475 $/mpmp	325 $/mpmp	375 $/mpmp
Bouleau blanc					700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	425 $/mpmp	375 $/mpmp	275 $/mpmp	325 $/mpmp
Cerisier	1000 $/ mpmp	800 $/ mpmp			800 $/mpmp	700 $/mpmp	650 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	275 $/mpmp	325 $/mpmp
Chêne rouge	900 $/ mpmp	700 $/ mpmp			900 $/mpmp	800 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	550 $/mpmp	400 $/mpmp	450 $/mpmp
Érable à sucre (1/2 cœur)	1000 $/ mpmp (1/3 cœur)	800 $/ mpmp (1/3 cœur)			1 000 $/ mpmp	900 $/mpmp	800 $/mpmp	600 $/mpmp	550 $/mpm	350 $/mpmp	425 $/mpmp
Érable rouge (1/2 cœur)					500 $/mpmp	450 $/mpmp	400 $/mpmp	375 $/mpmp	325 $/mpmp	250 $/mpmp	300 $/mpmp
Frêne					750 $/mpmp	650 $/mpmp	550 $/mpmp	525 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp	400 $/mpmp
Hêtre, Orme et Tilleul									300 $/mpmp	225 $/mpmp	250 $/mpmp
Noyer					400 $/mpmp	375 $/mpmp	350 $/mpmp	325 $/mpmp	300 $/mpmp	250 $/mpmp	275 $/mpmp

Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références". Longueurs 8'6", 9'6", 10'6" et 12'6"
Érables non entaillés seulement. Si plus de 1/2 coeur baisse d'un grade.
15 % maximum de 8" et 9". 30" maximum au gros bout.
Contacter l'acheteur avant de couper et avant livraison. FSC-SGS-COC-003821

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MÉGANTIC INC. (BOIS D'AMÉRIQUE) / LAC MÉGANTIC ($ CHEMIN)

** Mesure internationale**

Acheteur : Jean Rosa Téléphone : 819 652-1144

DÉROULAGE	AA	AD	D1	D2	D3
ESSENCE	16" et + (4fc)	16" et + (3fc) 14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	14" et + (2fc) 12" et + (3fc) 11" (4fc)	14" et + (1fc) 11" et + (3fc) 10" (4fc)
Bouleau jaune, Bouleau blanc 8'6" et 9'4"	1700 $/ mpmp	1375 $/mpmp	975 $/mpmp	750 $/mpmp	575 $/mpmp

Le mesurage sera fait au chemin du producteur. Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références".

Dernière mise à jour reçue le 23 février 2012

SCIERIE CARRIÈRE LTÉE / LACHUTE ($ USINE)

Acheteur : Jean-Paul Michaud — Téléphone : 514 229-5614

Essence	Déroulage 9'4"				Sciage 8'4" à 16'6"					
					Prime	S1	S2	S3	S4	Palette
	16" et + (4 fc)	14" et + (4fc)	12'' et + (4fc)	11" (4fc) souche	16" et + (3 fc) 14" et + (4fc)	14" et 15" (3fc) 12" et 13" (4fc)	12" et 13" (3fc) 11" (4fc)	12'' et + (2fc) 11" (3fc) 10" (4fc)	10" et 11" (2fc) 9" et 10" (3fc)	10" et + (1fc) 9" (2fc) 8" (3fc)
Bouleau jaune	900 $/ mpmp	800 $/ mpmp	700 $/ mpmp	600 $/ mpmp	725 $/ mpmp	625 $/ mpmp	525 $/ mpmp	400 $/ mpmp	325 $/ mpmp	250 $/ mpmp
Bouleau blanc					550 $/ mpmp	425 $/ mpmp	325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	200 $/ mpmp	175 $/ mpmp
Cerisier					600 $/ mpmp	500 $/ mpmp	400 $/ mpmp	300 $/ mpmp	250 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Chêne rouge					700 $/ mpmp	550 $/ mpmp	500 $/ mpmp	425 $/ mpmp	375 $/ mpmp	275 $/ mpmp
Érable à sucre (1/3 cœur)					950 $/ mpmp	750 $/ mpmp	600 $/ mpmp	450 $/ mpmp	325 $/ mpmp	200 $/ mpmp
Érable à sucre (1/2 cœur)					775 $/ mpmp	600 $/ mpmp	450 $/ mpmp	350 $/ mpmp	250 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Érable à sucre					450 $/ mpmp	375 $/ mpmp	325 $/ mpmp	225 $/ mpmp	150 $/ mpmp	100 $/ mpmp
Érable rouge					475 $/ mpmp	400 $/ mpmp	325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	225 $/ mpmp	175 $/ mpmp
Frêne blanc					500 $/ mpmp	400 $/ mpmp	300 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp
Frêne noir					350 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	200 $/ mpmp	150 $/ mpmp	150 $/ mpmp
Tilleul					325 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp	125 $/ mpmp
Autres feuillus					300 $/ mpmp	275 $/ mpmp	250 $/ mpmp	225 $/ mpmp	200 $/ mpmp	125 $/ mpmp

Communiquer avec l'acheteur avant la livraison.

Dernière mise à jour reçu le 3 juin 2013

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE / SHAWINIGAN ($ CHEMIN)

Acheteur : Marc Berthiaume — Téléphone : 819 852-6224

Mesure internationale ou Roy

LONGUEUR	9'4"et 11'4"			9'4"	8'4"	9'4"
ESSENCE	**Déroulage 9'6" (grain droit, bille de pied)**					
	Prime	**V1**	**V2**	**V3**	**K**	
	14" et + (4fc)	14" et + (3fc) 12", 13" (4fc)	12", 13" (3fc) 11"(4fc)	11"(3fc) 10" (4fc)	10" et + doit contenir 6 pieds (3fc)	12" et + 25' max.
Bouleau jaune Bouleau blanc	1100 $/mpmp	925 $/mpmp	725 $/mpmp	600 $/mpmp		
Érable à sucre (1/3 de coeur)	1100 $/mpmp	925 $/mpmp	725 $/mpmp	600 $/mpmp		
Tilleul						400 $/mpmp

Mesure internationnal ou Roy (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références".

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

PLANCHERS MERCIER (DRUMMONDVILLE) INC. / ($ USINE)

** Mesure internationale**

Acheteur : Jean-François Caron Téléphone : 819 472-0441

Essence	8'4" à 16'6"					
	Prime	**Sélect**	#1	#2	#3	#5
	16" et + (3fc)	14" et + 15" (3fc)	12" et 13" (3fc)	10" et + (2fc)	10" et + 8" et 9" (1fc)	11" et + (0fc)
Bouleau jaune	750 $/mpmp	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	400 $/mpmp	425 $/mpmp
Bouleau blanc	725 $/mpmp	675 $/mpmp	575 $/mpmp	475 $/mpmp	375 $/mpmp	425 $/mpmp
Chêne rouge	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	350 $/mpmp	400 $/mpmp
Érable à sucre*	700 $/mpmp	600 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	400 $/mpmp	425 $/mpmp
Érable rouge*	350 $/mpmp	350 $/mpmp	350 $/mpmp	325 $/mpmp	300 $/mpmp	300 $/mpmp
Frêne	550 $/mpmp	500 $/mpmp	450 $/mpmp	425 $/mpmp	300 $/mpmp	375 $/mpmp

Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaires et références".
* Érable à sucre et érable rouge (plaine) ne doit pas dépasser le 1/2 cœur.
Diamètre de 8" à 18", (si + que 18" = #5) / Communiquer avec l'acheteur avant la livraison.

Dernière mise à jour reçue le 6 septembre 2012

RBF ST-TITE / ST-TITE ($ USINE)

Acheteur : Yves Richard Téléphone: 418 365-0731

ESSENCE	Sciage 8'4" à 16'6"						
	Clair	Prime	Sélect	S1	S2	S3	Palette
	16" et + (3fc)	14" et + (3fc)	12" et + (3fc)	10" et + (2fc)	9" et + (2fc)	10" et + 9" et + (1fc)	6" à 9"

Arrêt des achats pour la saison 2013-2014.

Dernière mise à jour reçue le 11 octobre 2013

JOHN LEWIS INC. / LA TUQUE ($ CHEMIN)

Acheteur : Yves RichardTéléphone : 418 365-6188, poste 227

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (chemin)
Bouleau blanc	8'8"	5" à 14"	65 $/tmv

Coeur maximum 50 %, aucune fente ni carie. Nous sommes disponibles à vous aider pour le façonnage.

Dernière mise à jour reçue le 31 mars 2013

SCIERIE DION ET FILS INC. / ST-RAYMOND ($ USINE)

Acheteur : Éric Deslauriers Téléphone : 418 337-2265

	Sciage 8'4" à 16'6"			
	S1	S2	S3	S4
	14" et +(3fc)	12" et +(3fc)	10" et +(2fc)	8" et +(2fc)
Bouleau jaune	800 $/mpmp	625 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp
Bouleau blanc		550 $/mpmp	400 $/mpmp	300 $/mpmp
Érable à sucre	625 $/mpmp	475 $/mpmp	350 $/mpmp	200 $/mpmp
Érable rouge		250 $/mpmp	200 $/mpmp	175 $/mpmp
Frêne, Hêtre et Tilleul		225 $/mpmp	175 $/mpmp	150 $/mpmp

N.B. : Érable à sucre si plus de 33% de coeur, déclassé d'un grade.
Si plus de 50% de coeur, déclassé de 2 grades.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

Résineux

UNITÉ DE MESURE:	
mpmp	mille pieds mesure de planche
T.M.V.	tonne métrique verte (humide) 2200 lbs
T.I.V.	tonne impériale verte (humide) 2000 lbs
m3 sol.	mètre cube solide
m3 app.	mètre cube apparent
corde	4' de haut x 8' de large x la longueur de billes demandée

BERNIER-BRETON INC. / LAMBTON

Acheteur : Donald Breton — Téléphone : 418 486-7461

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Épinette	16'6"	5" et +	325 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	5" et +	285 $/mpmp
	10'5"	5" et +	255 $/mpmp
Sapin	16'6"	5" et +	315 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	5" et +	265 $/mpmp
	10'5"	5" et +	245 $/mpmp

**Prime si + de 80% de 16'.

Dernière mise à jour reçue le 2 novembre 2011

SCIERIE RIVEST INC. / ST-JEAN DE MATHA

Acheteur : Dany Rivest — Téléphone : 450 886-3754

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	12'6", 14'6", 16'6"	7" et +	350 $/mpmp
		5" et 6"	300 $/mpmp
	8'4" et 10'4"	5" et +	250 $/mpmp

**Communiquez avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 25 novembre 2013

MATÉRIAUX BLANCHET / ST-PAMPHILE

Acheteur : Manon Blanchet — Téléphone : 418 356-3344

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16'6"	5" et +	420 $/mpmp
	12'6" à 14'6"	5" et +	395 $/mpmp
	10'4"	4" et +	300 $/corde
Épinette	en longueur	4 1/2" au fin bout	67 $/T.I.V.
Sapin	en longueur		62 $/T.I.V.

Dernière mise à jour reçue le 1 septembre 2013

COJOVI INC. / ST-CÉLESTIN

Acheteur : Roger Toupin — Téléphone : 819 229-1216

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Pruche	16'6"	8" et +	300 $/mpmp
	14'6"	8" et +	285 $/mpmp
	12'6"	6" et +	275 $/mpmp
	10'6"	6" et +	275 $/mpmp
	8'4"	6" et +	240 $/mpmp

Communiquer avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 13 février 2012

PSE INC. / ST-UBALDE

Acheteur : Pierrot Savard — Téléphone : 418 277-2983

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	12'6" et 16'6"	7" et +	320 $/mpmp
	10'4" et 14'6" 8'4"	7" et +	260 $/mpmp
		7" et +	235 $/mpmp
		- de 6"	220 $/mpmp
		4" et + **	190 $/ corde
** Doit être pilé seul, minimum 2 cordes, avec les billots.			
Pruche	16'6"	10" et +	280 $/mpmp
	12'6", 14'6", 16'6"	8" et +	240 $/mpmp
	autres	9" et +	145 $/mpmp
Pin rouge	8'5" à 16'6"	7" et +	sur demande
Mélèze	8'5" à 16'6"	7" et +	sur demande
Cèdre	8'5" à 16'6"	6" et +	sur demande

Dernière mise à jour reçue le 1er février 2010

SCIERIE RBF ST-TITE / ST-TITE

Acheteur : Yves Richard — Téléphone : 418 365-0731

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)

Arrêt des achats pour la sison 2013-2014.

Dernière mise à jour reçue le 11 octobre 2013

SCIERIE LAPOINTE ET ROY LTÉÉ. / COURCELLES

Acheteur : Léopold Lapointe — Téléphone : 418 483-5777

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	8'4"	6'' et +	260 $/corde
		5'' et +	240 $/corde

Diamètre maximum de 12" au gros bout.
Aucun épinette de Norvège et bois de champs.

Dernière mise à jour reçue le 11 octobre 2013

CLERMOND HAMEL LTÉE / ST-EPHREM (BEAUCE)

Acheteur : Marco Guay — Téléphone : 418 222-2347 ou 603 305-4370

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	8'4"	4" et + (moy. 4,5")	245 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	265 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	275 $/corde
	9'4"	4" et + (moy. 4,5")	275 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	300 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	310 $/corde
	10'4"	4" et + (moy. 4,5")	310 $/corde
		4" et + (moy. 5,5")	335 $/corde
		4" et + (moy. 6,5")	345 $/corde
	12'6" et 14'6" **	6" et +	380 $/mpmp
	16'6" **	6" et +	400 $/mpmp
Épinette de Norvège	8'4"	6" et +	240 $/corde
	10'4"	6" et +	290 $/corde
	12'6" et 14'6"	6" et +	340 $/mpmp
	16'6"	6" et +	365 $/mpmp
Pin rouge	8'4"	6" et +	255 $/corde
	10'4"	6" et +	315 $/corde
	12'6" et 16'6"	6" et +	73 $/tmv

** Les billes de moins de 6" pouces de diamètre seront réduites de 25 $ du mpmp. Communiquer avec l'acheteur avant de couper. Avant la livraison, vous devez communiquer avec l'acheteur pour prendre rendez-vous. Bois sain et droit. L'épinette de Norvège doit être séparée des autres essences. Les billes d'épinette de Norvège et de pin rouge de moins de 6"seront réduites de 50 $ de la corde ou du mpmp et 25 $/mpmp.

Dernière mise à jour reçue le 28 novembre 2013

GÉRARD CRÊTE ET FILS INC. / ST-ROCH-DE-MÉKINAC

Acheteur : Marc-Antoine Belliveau — Téléphone : 418 365-1202 #259

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Épinette	Billot 16'6" + laissé porter (10'4" à 16'6")	3 1/2" et +	62 $/tmv
Sapin			58 $/tmv
Pin gris			58 $/tmv
Épinette	en longueur	3 1/2" et +	57 $/tmv
Sapin			53 $/tmv
Pin gris			53 $/tmv

** Laissé porté = 10'4" à 16'6".
Communiquer avec l'acheteur pour obtenir un # d'autorisation.
Les essences doivent être séparées et les billes doivent être orientées le gros bout du même côté.
Diamètre : billots : minimum 50 % de 7" et +, 50 % de 16 pieds; bois en longueur : minimum 66 % de 7" et +.

Dernière mise à jour reçue le 2 mai 2012

MOBILIER RUSTIQUE INC. / ST-MARTIN-DE-BEAUCE

Acheteur : Sylvie Poulin — Téléphone : 418 382-5987 #101

Essence	Longueur		Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	10'6" et 12'6" #AA		6" et +	450 $/mpmp
	10'6" et 12'6" #A		6" et +	325 $/mpmp
	10'6" et 12'6" #AA		3" 1/2 à 5"3/4	1,40 $ à 6,10 $/bille
	8'6"	#AA	5" 1/2 et +	310 $/ corde
			2" à 5"	170 $/ corde
	6'6"	#AA	5" et +	185 $/ corde
		#AA	2" à 5"	135 $/ corde

Bois droit et sain. Démêlage obligatoire. 10' et 12' = 3" et +, 8"= 2" à 5" et 5" et +, 6' = 2" à 5" et 5" et +
Les rouleaux de multifonctionnelles seront à vérifier.
Courbe maximale 1'' pour les billots de 6'' et moins (perches).
2'' pour les billots de 6'' et plus (billots).
9" et + (tolérance de 1" de pourriture au centre).
8" et - (aucune pourriture acceptée).
Rendez-vous avant la livraison www.mobilierrustique.com

Dernière mise à jour reçue le 1er décembre 2013

CARRIER ET BÉGIN INC. / BEAUCE-SUD ($ USINE)

Acheteur : Alain Provencher — Téléphone : 418 485-6884 ou 418 222-2295

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin - Épinette	16'6"	6" et +	395 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	6" et +	375 $/mpmp
	10'4"	5" et +	330 $/corde
	8'4"	5" et +	265 $/corde
Épinette de Norvège	12'6"	6" et +	72,66 $/tmv
	10'4"	5" et +	300 $/corde
	8'4"	5" et +	245 $/corde
Pin rouge	12'6"	6" et +	72,66 $/tmv
	10'4"	5" et +	315 $/corde
	8'4"	5" et +	255 $/corde

Livraison du lundi au jeudi seulement.
L'épinette de Norvège doit être séparée.

Dernière mise à jour reçue le 10 octobre 2013

ÉLOI MOISAN INC. / ST-GILBERT

Acheteur : François Moisan — Téléphone : 888 968-3232

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin, Épinette	12'6", 14'6", 16'6"	8" et +	360 $/mpmp
		6" et 7"	250 $/mpmp
Pin blanc**	12'6", 14'6", 16'6"	14" et + (4 fc)	400 $/mpmp
		12" et +	225 $/mpmp
Pin gris	12'6", 14'6", 16'6"	8" et +	360 $/mpmp
		6" et 7"	280 $/mpmp
Pin rouge	10'5" à 16'6"	10" et +	300 $/mpmp
	8'4" à 16'6"	7" à 9"	200 $/mpmp
Mélèze	14'6" et 16'6"	8" et +	375 $/mpmp
	12'6"	8" et +	340 $/mpmp
	10'5" à 16'6"	6" et +	250 $/mpmp
	8' et +	7" et +	200 $/mpmp
Pruche	16'6"	10" et +	330 $/mpmp
	10'5" à 14'6"	10" et +	290 $/mpmp
	10'5" à 16'6"	8" et 9"	215 $/mpmp
Cèdre	10'5" à 16'6"	10" et +	300 $/mpmp
	8'4" à 16'6"	8" et 9"	200 $/mpmp

** Noeud sain 3" max. ou noeud noir de 2" max.
**Communiquer avec l'acheteur avant de couper.
Longueur paire seulement.
Les billots doivent être livrés à St-Gilbert. L'usine St-Léonard est fermée.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

MAIBEC INC. / ST-PAMPHILE

Acheteur : Raymond Laverdière — Téléphone : 418-356-4260

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16'6"	6'' et +	420 $/mpmp
	12'6"	6'' et +	395 $/mpmp
Épinette	en longueur	4'' au fin bout	67 $/ T.I.V.
Sapin	en longueur	4'' au fin bout	62 $/ T.I.V.
Cèdres	10'6" à 16'6"	9'' et +	300 $/mpmp
	8'8"	9'' et +	250 $/corde
	en longueur	butt 12'' et + 6" au fin bout	68 $/ T.I.V.

Pour le bois en longueur, doit avoir 75 % d'épinette sinon c'est le prix du sapin qui sera payé.

Dernière mise à jour reçue le 29 novembre 2013

ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE / RIVIÈRE-À-PIERRE

Acheteur : Daniel Tremblay — Téléphone : 418 323-2171 ou 418 609-2379

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Pin blanc	14'6", 16'6"	12" et + (4 fc)**	575 $/mpmp
	12'6"		525 $/mpmp
	12'6" à 16'6"	8" à 11", (4 fc)**	470 $/mpmp
		12" et + (2 fc)**	425 $/mpmp
	10' et 12'6"	8" à 11", (2 fc)**	370 $/mpmp
		8" et + noeud max 5 %**	240 $/mpmp

**Bille de pied seulement. La récolte devra être faite entre septembre et mars. Billes droites seulement. Carie : 20 % du diamètre maximum. Noeuds sains (noeuds noirs max. 1 1/2 , noeuds rouges max. 3"). Les billes ayant moins de 8" au fin bout seront refusées. Billes mortes, fourchues et/ou courbes excessives seront refusées. Contacter l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 20 septembre 2013

GROUPE CRÊTE DIV. RIOPEL INC. / CHERTSEY

Acheteur : Marc Berthiaume — Téléphone : 819 852-6224

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Épinette qualité supérieure	12'6"	12" et +	460 $/mpmp
Sapin-Épinette et Pin gris	16'6"	7" et +	360 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	7" et +	350 $/mpmp
	12'6", 14'6", 16'6"	4" à 6''	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	4" et +	225 $/mpmp
Mélèze et pruche	16'6"	7" et +	325 $/mpmp
	12'6"	7" et +	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	7" et +	250 $/mpmp
	8'6" à 16'6"	5" et 6"	225 $/mpmp
Pin rouge	16'6"	6" et +	325 $/mpmp
	12'6"	6" et +	300 $/mpmp
	8'6" et 10'6"	6" et +	225 $/mpmp
	8'6" et 16'6"	4" à 5"	150 $/mpmp

Le mélèze doit être par arime ou voyage complet.
Bois sain et aucune roulure.
Peut offrir un prix bord de chemin.
La période de coupe et des réceptions du pin rouge, s'étend de la mi-octobre jusqu'à la fin février.
Les essences doivent être séparées à la livraison pour être payées à ces conditions. Surlongueur de 6"min. à 8" max.
Communiquez avec l'acheteur avant de couper.

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

RENÉ BERNARD INC. / ST-ZACHARIE

Acheteur : Alain Provencher — Téléphone : 418 774-1604

** Mesure internationale**

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Pin blanc	14'6" et 16'6" Veneer	14" et + (3fc)	350 $/mpmp
	12'6", 14'6",16'6" #1	10" et +	350 $/mpmp
	12'6", 14'6",16'6" #2	8" et +	225 $/mpmp
	8'4" et 10'4"	8" et +	200 $/mpmp

** 75 % de veneer doit être en 16'.
* Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaire et référence"

Dernière mise à jour reçue le 24 février 2012

POTEAUX SÉLECT INC. / ST-MARC DES CARRIÈRES

Acheteur : Jean Légaré — Téléphone : 418 805-3325

Essence	Longueur et minimum fin bout	Circonférence à 6' de la souche	Prix (chemin)
Pin gris et rouge	50' - 9"	49" et +	135 $/poteau
	45' - 9"	45" à 48"	110 $/poteau
	40' - 8"	42" à 44"	80 $/poteau
	40' - 8"	40" à 41"	60 $/poteau
	35' - 8"	36" à 39"	50 $/poteau
	30' - 7"	32" à 35"	25 $/poteau

Communiquez avec l'acheteur avant de couper.
Un chargement varie de 40 à 100 poteaux.

Dernière mise à jour reçue le 10 février 2012

SCIERIE TECH INC. / LAC DROLET

Acheteur : Patrick Paradis — Téléphone : 819 549-2533

** Mesure internationale**

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (Usine)
Pin blanc	12'6" à 16'6"	14" et + (4fc)	550 $/mpmp
		14" et + (3fc) 12" et + (4fc)	400 $/mpmp
		10" et +	375 $/mpmp
	10'6" à 16'6"	9" et +	300 $/mpmp
	12'6 à 16'6"	8" et +	250 $/mpmp

Communiquez avec l'acheteur avant de couper du pin blanc.
* Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaire et référence"

Dernière mise à jour reçue le 12 septembre 2011

PRODUITS FORESTIERS MAURICIE INC. / LA TUQUE (RIV. AU RATS)

Acheteur : Mario Hébert — Téléphone : 819-523-5626 #2220

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette et Pin Gris	12'6"	5'5" à 18"	62 $/T.M.V.
	en longueur	6.5'' min souche 3 1/2" au fin bout	58,50 $/T.M.V.

Sapin, épinette et pin gris doivent être séparés par arrime.
Les billots doivent être chaînés (gros bout ensemble).
Communiquer obligatoirement avec l'acheteur avant de livrer.

Dernière mise à jour reçue le 17 juin 2011

SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC. / ST-PROSPER DE BEAUCE

Acheteur : Marco Bélanger — Téléphone : 418 594-6201

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	12'6" et 16'6"	8" et +	320 $/mpmp
	8'6"	8" et +	250 $/ corde
	longueur	12" à la souche 7" fin bout	68 $/ T.I.V.

Maximum de 1/3 du volume en carie.

Dernière mise à jour reçue le 10 février 2012

SCIERIE DION ET FILS INC. / ST-RAYMOND

Acheteur : Éric Deslauriers — Téléphone : 418-337-2265

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette et Pin gris	12'6" et 16'6"	12" et +	400 $/mpmp
		10" et 11"	375 $/mpmp
		7" et 9"	340 $/mpmp
		5" et 6"	300 $/mpmp
Sapin-Épinette	en longueur	souche 8" et + / 4" au fin bout	60 $/tmv

Bois sain, sans coloration, ni carie.

Dernière mise à jour reçue le 8 octobre 2013

PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE / STE-AURÉLIE

Acheteur : Denis Bélanger — Téléphone : 418 564-1192

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-Épinette	16'6"	7" et +	360 $/mpmp
	12'6" et 14'6"	7" et +	340 $/mpmp

Possibilité de bois en longueur sur demande.

Dernière mise à jour reçue le 9 février 2010

PAPIERS WHITE BIRCH DIV. SCIERIE LEDUC / ST-ÉMILIE

Acheteur : Jean-Pierre Gagné — Téléphone : 418 842-8405 poste : 222

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	8'4"	3 1/2 à 22	56 $/m3 sol.

Longueur minimum de 99 pouces et maximum de 106 pouces.

Dernière mise à jour reçue le 23 septembre 2013

BARDOBEC INC. / ST-JUST-DE-BERNIÈRES

Acheteur : Martin Paul — Téléphone : 418 244-3612 ou 418 234-3891

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Cèdre	10'6" à 16'6"	9" et +	300 $/mpmp
	8'8"	9" et +	250 $/mpmp
	En longueur	Butt 12" et +, 6" et + au fin bout	68 $/T.I.V.

Possibilité de bois en longueur sur demande.

Dernière mise à jour reçue le 2 décembre 2013

SCIERIE ARMAND DUHAMEL & FILS / ST-IGNACE-DE-STANBRIDGE

Acheteur : Annie-May Guthrie — Téléphone : 888 283-8878

Mesure internationale

Essence	Longueur	Diamètre	Prix (usine)
Sapin-épinette	8'4" à 16'6"	5'' et +	200 $/mpmp
Mélèze	8'4" à 16'6"	8'' et +	300 $/mpmp
Pruche	16'6" et 14'6"	8'' et +	320 $/mpmp
	12'6"	8'' et +	290 $/mpmp
	8'4" et 10'4"	8'' et +	250 $/mpmp

L'usine désire acheter un maximum de 12' et 16'.
Communiquer avec l'acheteur avant de couper.
* Mesure internationnal (consulter la table internationnal dans la section "Formulaire et référence"

Dernière mise à jour reçue le 21 février 2013

NOUVELLE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE !!!

No d'agrément : 51150
Organisme formateur agréé en :
Environnement et aménagement du territoire;
Foresterie et papier

COURS DE FORMATION

Prenez note qu'à l'avenir, les formations sont également offertes aux propriétaires forestiers de la région de Centre-du-Québec et de Lanaudière. Le nombre de participants par région, déterminera l'emplacement de la formation, sauf si avis contraire. Pour toutes questions ou pour l'inscription, communiquez avec Karine Dessureault au 819-370-8368, poste 221.

Les frais d'inscription sont de 20 $ par cours et sont payables sur place (argent comptant). Nous vous ferons parvenir un reçu en fin d'année seulement.

VOLET FORESTIER

ABATTAGE CONTRÔLÉ

Contenu : Ce cours permettra aux participants d'appliquer de façon sécuritaire les techniques pour abattre un arbre. *8 participants maximum.*
Lieu : Centre-du-Québec
Date : Mai - juin 2014
Lieu : Mauricie
Date : Les 4 et 5 octobre 2014
Équipements requis pour la formation pratique : Bottes et pantalon de sécurité, casque, visière, coquille, gants et scie à chaîne.

AFFÛTAGE ET ENTRETIEN D'UNE SCIE À CHAÎNE

Contenu : Cette activité a pour objectif d'informer les producteurs sur les principes de base pour l'entretien d'une scie à chaîne. Un second volet permet d'obtenir les instructions relatives pour l'affûtage et limage d'une scie à chaîne. *12 participants maximum.*
Lieu : Mauricie
Date : Les 19 et 20 avril 2014
Lieu : Centre-du-Québec
Date : Les 6 et 7 septembre 2014
Équipements requis pour la formation pratique : Bottes et pantalon de sécurité, casque, visière, coquille, gants, scie à chaîne et lime.

FISCALITÉ FORESTIÈRE

Contenu : Ce cours vise à fournir les renseignements en matière de fiscalité forestière, en regard de la Loi de l'impôt sur le revenu.
25 participants maximum.
Date : Le 25 janvier 2014

INITIATION À L'UTILIS ATION DU GPS

Contenu : Ce cours permettra aux participants de se familiariser avec l'utilisation de la boussole, les cartes terrains et le GPS.
12 participants maximum.
Date : Le 17 mai 2014

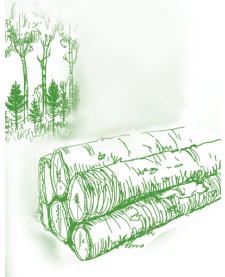

CARTE DE CERTIFICATION DE LA CSST POUR L'ABATTAGE MANUEL

Prenez note que le Syndicat offre deux types de formations d'abattage manuel : une qui s'adresse aux producteurs qui ne sont pas couverts par la CSST (voir les dates ci-contre) et une qui s'applique aux travailleurs forestiers couverts par la CSST.

Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail, ces derniers doivent passer un examen et obtenir une carte de certification. Afin d'accommoder le plus de producteurs forestiers possibles, une formation sera offerte au cours de l'année pour l'obtention de cette accréditation.

Toutefois, le lieu, la date et le coût sont à confirmer. Communiquer avec nous au 819-370-8368, poste 221 pour vous inscrire.

VOLET PFNL

INITIATION À L'IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES (DÉBUTANTS)

Contenu : Initiation à l'identification et la récolte des champignons forestiers comestibles.
15 participants maximum par cours.
Date : 1er groupe : le 16 août 2014
2e groupe : le 23 août 2014

INITIATION AUX PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Contenu : Cours magistral d'une journée portant sur l'identification, la cueillette et l'implantation de produits forestiers non ligneux de la flore laurentienne (légumes et fruits sauvages, racines, tubercules, fleurs comestibles, noix nordiques) en mode permaculture.
15 participants maximum.
Date : Le 13 septembre 2014

VOLET ACÉRICOLE

AMÉNAGEMENT DES ÉRABLIÈRES

Contenu : Ce cours traite des travaux sylvicoles pour améliorer votre érablière. Le mécanisme de la coulée en relation avec les facteurs influençant la croissance et la montée de la sève y seront également discutés.
12 participants maximum.
Date : Le 10 mai 2013

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN ACÉRICULTURE

Offertes par le Collectif en formation agricole du Centre-du-Québec.
Communiquer avec Madame Guylaine Martin au 819-758-6401, poste 2702 pour l'inscription.

ENTAILLAGE

Techniques d'entaillage des érables.
Date : 1er groupe : 17 janvier 2014
2e groupe : 25 janvier 2014
Coût producteur : 65,00 $ **Non producteur :** 95,00 $

INSTALLATION DE TUBULURES

Comment installer la tubulure dans l'érablière.
Date : 19 janvier 2014
Coût producteur : 85,00 $ **Non producteur :** 115,00 $

PRODUITS D'ÉRABLE SOPHISTIQUÉS

Fabriquer des produits d'érable nouveaux.
Date : Février 2014
Coût : À déterminer

TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ÉRABLE (NIVEAU AVANCÉ)

Tire, sucre mou, gelée, caramel, sucre granulé, etc.
Date : 1er février 2014
Coût producteur : 125,00 $ **Non producteur :** 185,00 $

LE SIROP D'ÉRABLE AU GOÛT DU JOUR! ÉVALUATION DES SAVEURS ET DES FLAVEURS

Savoir déguster les sirops d'érable.
Date : 6 février 2014
Coût : 135,00 $

ÉVAPORATION POUR UNE TRANSFORMATION DE L'EAU RÉUSSIE

Bouillage, gestion de la qualité et mise en contenant du sirop d'érable.
Date : 7 février 2014
8 février 2014
Coût producteur : 65,00 $ **Non producteur :** 95,00 $

ASSAINISSEMENT ET NETTOYAGE DES ÉQUIPEMENTS ACÉRICOLES

Améliorer et corriger les méthodes d'assainissement du matériel acéricole.
Date : 21 février 2014
Coût producteur : 65,00 $ **Non producteur :** 95,00 $

COMPRENDRE LE DÉPÉRISSEMENT ET LE CHAULAGE DES ÉRABLIÈRES

Comprendre les notions écoforestières qu'utilise le professionnel pour produire un bilan de santé.
Date : Mai 2014
Coût producteur : 67,00 $

FORMATONS COMPLÉMENTAIRES EN AGROFORESTERIE

IMPLANTATION ET ENTRETIEN D'UN BRISE-VENT

Implantation, taille, coupe.
Date : Avril 2014
Coût producteur : 50,00 $ **Non producteur :** 75,00 $

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le web : www.formationagricole.com/centre-du-quebec

LES PARTENAIRES DU FONDS D'INFORMATION, DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORÊT PRIVÉE MAURICIENNE

Fonds d'information de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne

Le bulletin *Forêts Nouvelles* est publié par le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie avec la contribution du Fonds d'information, de recherche et de développement de la forêt privée mauricienne.

Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
2410 rue de l'Industrie, Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5 Tél. 819 370-8368 Téléc. 819 370-1273 Courriel : spb@spbois.qc.ca
Responsable de la rédaction : Patrick Lupien Montage : Pigale Impression
Tirage : 5590 exemplaires Distribution : Aux producteurs de bois de la Mauricie ENVOI POSTE PUBLICATION : 40051652